

**SERVICE FORESTIER**  
**LE LANDERON, LIGNIERES & CORPORATION DE ST-MAURICE**

*"Tous les peuples dépendent de la forêt et doivent assumer une responsabilité en matière de biodiversité, de régulation climatique, d'air pur, de conservation des sols et des eaux, de sécurité alimentaire, de produits ligneux et non ligneux, de services énergétiques, de produits médicinaux et de valeur culturelle."*

Enoncé final du XIIe congrès forestier mondial

Québec, 28 septembre 2003

Le service forestier vous souhaite un très agréable printemps 2006.

**Service forestier**

Le forestier de cantonnement  
Bernard Voiblet

Avril 2006